



N°077 | Vendredi 15 novembre 2024 | PRIX DE VENTE : 300 F CFA



IMAGINE DEMAIN

BIMENSUEL TOGOLAIS D'INFORMATION GÉNÉRALE

ECO & FINANCE

LA BOAD À LA COP29 :
Retour sur
l'engagement de la
BOAD à travers le
plan Djoliba 2021-
2025 : **825 milliards**
FCFA pour renforcer la
résilience climatique



DIPLOMATIE

SOMMET DES LEADERS MONDIAUX SUR L'ACTION CLIMATIQUE :

Le Président Faure Gnassingbé à la COP 29 :

P. 3



“ **La justice climatique doit être la boussole de toutes nos discussions ici** ”

IDÉES

Quelles spécificités de la décarbonation des activités en Afrique ?

P. 4



PAROLE D'EXPERT

Régis Hounkpè :
« Il faut réinstaller les médias traditionnels dans leur rôle qui est celui d'informer les opinions publiques sur les enjeux de la société dont les questions de sécurité. »

P. 2



ECO-FINANCE

BOA-Togo et la SFI annoncent une formation gratuite en gestion financière et accès au financement pour les TPE/PME

P. 5

SPORT

FÉDÉRATION TOGOLAISE DE GOLF
Sylvestre Hoffer passe le flambeau de la présidence

P. 5



Régis Hounkpè : « Il faut réinstaller les médias traditionnels dans leur rôle qui est celui d'informer les opinions publiques sur les enjeux de la société dont les questions de sécurité. »

Les médias sociaux abordent plus facilement les délicates questions de sécurité que les médias traditionnels. Cependant, ces derniers doivent jalousement conserver leur rôle de diffuseur d'une information vérifiée et fiable.

Imagine Demain : L'insécurité, le terrorisme, et divers conflits menacent l'Afrique subsaharienne. Quelles places tiennent les réseaux sociaux de plus en plus présents sur le continent ?

Régis Hounkpè : Depuis plusieurs années, le continent africain est confronté à plusieurs crises sécuritaires que sont entre autres le terrorisme dans le Sahel tout particulièrement et la piraterie maritime de façon plus accrue dans les pays du Golfe de Guinée. Lorsqu'un

attentat terroriste secoue le continent africain ou que nous sommes en situation d'insécurité, il y a effectivement peu d'informations disponibles dans les médias traditionnels. Ce vide a créé un appel d'air, qui a provoqué l'émergence des médias sociaux en tant que source d'information. Les médias sociaux aujourd'hui ont accaparé le leadership de l'information et de la communication, alors que de façon classique, ceux qui doivent nous informer sur ce qui s'est passé sur le continent, sont les journalistes, les médias traditionnels que sont la télé, la radio, la presse.

Médias traditionnels et médias sociaux sont concurrents ?

Avant nous n'avions que les médias traditionnels. Aujourd'hui, nous avons une pluralité de médias qui font que les gens délaissent les mé-

dias traditionnels et vont à la source sur les réseaux sociaux. Et ensuite, nous observons une course à l'échalote qui fait que les médias sociaux sont en capacité justement d'informer, parfois de désinformer et souvent plus vite que les médias traditionnels. Alors qu'en réalité, je pense qu'il faut toujours que nous puissions travailler à ce que les médias traditionnels retrouvent leurs lettres de noblesse. Et bien sûr, ne soyons pas méprisants envers les médias sociaux. Nous avons toujours besoin des médias sociaux, mais le travail qui va être fait, c'est de réinstaller les médias traditionnels dans leur rôle qui est celui d'informer les opinions publiques sur les enjeux de la société dont les questions de sécurité.

Propos recueillis par Joseph MB



Ancien du centre d'études diplomatiques et stratégiques de l'Ecole des hautes études internationales de Paris, Régis Hounkpè est analyste géopolitique et communicant politique. Ayant travaillé pour des sociétés de conseil en Afrique subsaharienne et dans le milieu politique en France, il est actuellement directeur exécutif d'InterGlobe Conseils, un cabinet-conseil spécialisé en communication stratégique et expertise géopolitique. Spécialiste des enjeux de gouvernance sécuritaire et coopération internationale, il intervient à l'Ecole nationale supérieure des armées de Porto-Novo au Bénin et également en Géopolitique de l'Afrique à l'université de Reims Champagne-Ardenne.

FOCUS

InterGlobe Conseils, un hub d'experts

Spécialisé en expertise géopolitique et communication stratégique, le cabinet-conseil est né en novembre 2009 en tant que micro-entreprise. Mais avant, InterGlobe Conseils était davantage un blog politique et diplomatique sur lequel il était question de relations internationales et des pouvoirs politiques africains. Il est né de la volonté de proposer une expertise privée sur des sujets publics et internationaux pour le compte d'institutions nationales et internationales, qu'elles soient économiques, sociales, stratégiques.

Le cabinet-conseil est également spécialisé en accompagnement en coopération internationale des collectivités locales et territoriales. A cet effet, il travaille depuis trois ans avec trois communes afrodescendantes sur la mémoire de l'esclavage

et l'autonomie économique des femmes.

Les clients du cabinet sont donc des mairies, des ministères, des ambassades, des instituts supérieurs de formation, des écoles militaires en Afrique et dans le monde. InterGlobe Conseils, bien que définissant le tropisme de ses actions en Afrique, travaille également sur d'autres aires du monde (Caraïbes, Europe, Amérique, Chine et Hong Kong...).

InterGlobe Conseils est un des pionniers dans son domaine en France et jouit d'une reconnaissance et crédibilité qui lui permet d'être régulièrement sollicité pour des conférences internationales, des missions pointues sur le continent africain pour des formations en communication stratégique et géopolitique de la sécurité et prévention des crises et conflits

sur le continent africain.

Le cabinet-conseil a également été souvent invité sur les médias comme BFM, M6, France Info TV, LCI-TF1, la télévision nationale et publique du Bénin, des journaux africains, des radios sénégalaises, nigériennes, etc.

Implanté en Afrique de l'Ouest au Bénin, Sénégal, Cameroun et en Côte d'Ivoire, InterGlobe Conseils mène depuis trois ans un programme de compétences en faveur d'étudiants et chercheurs de ces quatre pays. L'équipe du cabinet est composée d'analystes, de consultants associés et de partenariats d'action. Elle accueille des stagiaires sur des missions de professionnalisation aux métiers d'analystes-veilleurs en géopolitique ou de communicants politiques.



InterGlobe Conseils, le hub d'experts qui connecte le monde à l'Afrique.

- **Marketing diplomatique**
- **Recommandations politiques et géopolitiques**
- **Coordination de coopérations décentralisées et internationales**
- **Communication politique et stratégique**
- **Management de projet, évaluation des politiques publiques, accompagnement en développement international**

SOMMET DES LEADERS MONDIAUX SUR L'ACTION CLIMATIQUE :

Le Président Faure Gnassingbé à la COP 29 : « La justice climatique doit être la boussole de toutes nos discussions ici »

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, qui participe à la 29e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP29) qui se tient du 11 au 22 novembre 2024 à Bakou en Azerbaïdjan, a pris la parole lors du sommet des leaders mondiaux sur l'action climatique. « Il est temps que nos actions reflètent l'ampleur de l'urgence », déclare le président qui souligne que, chaque année, l'urgence s'accroît et l'inaction nous rapproche d'un point de non-retour. Faure Gnassingbé fait deux observations. « La première, c'est qu'il faut une véritable justice climatique. C'est-à-dire une responsabilité partagée mais différenciée entre les pays », dit-il. Il rappelle que l'Afrique paie le prix fort de la crise climatique, que le continent contribue peu aux émissions globales, mais il en subit les impacts les plus sévères. « Ce sont nos écosystèmes,

notre sécurité alimentaire et nos économies qui sont en première ligne de cette crise », déplore le chef de l'État.

« En tant que dirigeants, notre responsabilité à chacun est d'aller au-delà des promesses et d'agir concrètement. Le Togo est prêt à faire sa part », invite M. Gnassingbé qui précise que le besoin de justice climatique des Africains ne peut plus être ignoré.

Parlant du Togo, le Président de la République rassure : « Nous avons fait de la durabilité un pilier de notre développement, avec des programmes de reforestation, de protection côtière contre l'érosion et une transition énergétique axée sur les énergies renouvelables ».

« Mais nous n'allons pas seuls inverser la tendance mondiale. C'est la justice climatique qui doit être la boussole de toutes nos discussions ici. Elle demande à ce que des fonds de soutien conséquents soient déployés pour protéger nos populations et notre biodiversité



Le Président Faure Gnassingbé le 12 novembre à Bakou

», lance-t-il.

La justice climatique, selon Faure Gnassingbé, exige aussi que les grands émetteurs reconnaissent enfin explicitement ce principe de justice climatique dans les accords internationaux.

Des solutions sur mesure aux défis climatiques africains.

Dans sa deuxième observation, le président souhaite des solutions sur mesure aux défis climatiques africains.

« Il y a des spécificités africaines

dues à la crise climatique en plus du fardeau disproportionné. Les profils de risques climatiques de nos pays sont souvent différents de ceux observés ailleurs. Il faut aussi reconnaître que l'adaptation climatique présente des défis uniques pour des économies en développement et des sociétés largement rurales », précise le dirigeant togolais.

Ces défis spécifiques appellent des réponses spécifiques, explique-t-il en soulignant qu'il faut des solutions adaptées aux

réalités africaines, mais aussi des mécanismes adaptés pour atteindre ces solutions. « Nous ne pouvons pas nous contenter de discussions génériques ni de solutions standardisées », alerte-t-il. Faure Gnassingbé appelle ainsi au financement de la régénération écologique des littoraux africains et au développement des infrastructures rurales résilientes. « Cela implique aussi des modes de financement flexibles et accessibles dédiés aux pays vulnérables », affirme le président.

« Enfin, il faut veiller à ce que ces investissements se fassent de manière cohérente avec nos autres besoins et engagements. J'appelle donc à une solidarité climatique authentique où les engagements financiers sont tenus et renforcés. Nos solutions pour le climat doivent être pensées comme des investissements dans notre avenir collectif, pas comme des aides temporaires », conclut le chef de l'État.

JMB

LA BOAD À LA COP29

Retour sur l'engagement de la BOAD à travers le plan Djoliba 2021-2025 : 825 milliards FCFA pour renforcer la résilience climatique

Serge Ekué, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a pris la tête de la délégation de son institution qui participe à la 29e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP29). La participation de la BOAD à la COP29 vise à soutenir les priorités climatiques des États membres de l'UEMOA et à renforcer les partenariats en vue de mobiliser des ressources financières pour le climat.

En participant à cette conférence axée cette année, sur la finance climatique, les experts de la BOAD animent des panels, prennent part à des discussions stratégiques et multiplient les rencontres pour explorer de nouvelles sources de financement vert. Moubarak Moukaila, Directeur du Financement du Développement Durable à

la BOAD, souligne : « La BOAD s'est engagé à travers son plan stratégique quinquennal, Djoliba, à orienter 25 % de ses engagements sur la durabilité. La BOAD s'est engagé depuis la Cop 21 de Paris à accompagner les États à mobiliser des ressources adaptées pour le financement du développement durable et leurs engagements en matière de changement climatique. »

Cette COP 29 offre à la BOAD et ses partenaires l'opportunité de proposer des solutions de financements adaptés.

Engagement pris par la BOAD pour renforcer la résilience climatique dans les pays de l'UEMOA

L'un des axes opérationnels du plan stratégique Djoliba 2021-2025 (axe 3) vise à renforcer la résilience aux changements climatiques, en orientant 25 % des engagements de la Banque



Séance de travail du Président de la BOAD et sa délégation à la COP 29

soit environ 825 milliards de francs CFA, vers des projets à faibles émissions de carbone et à la résilience aux changements climatiques.

Cet axe est lui-même décliné lui à travers une stratégie environnement climat 2021-2025, adoptée par la banque en juillet 2021. A travers cette stratégie, la BOAD mesure l'impact des

changements climatiques dans des projets qu'elle finance, et ainsi, s'assure de l'alignement de ces projets sur les engagements pris par les états à travers l'accord de Paris et les Objectifs de Développement durable.

L'ambition de la banque est de contribuer à une réduction de 18 millions de tonnes de CO2 et à la résilience de 25 millions

de bénéficiaires directs et indirects. Afin d'atteindre cette ambition, plusieurs actions stratégiques directes sont menées : accélérer les investissements dans les secteurs tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les écosystèmes et la biodiversité, l'agriculture climatique intelligente et les villes vertes en favorisant des infrastructures résilientes aux effets des changements climatiques. La BOAD tente d'intégrer la dimension climat dans tous ses investissements, de verdifier le secteur financier de l'UEMOA et promouvoir l'innovation financière avec les autres acteurs de la zone. Elle mobilise des ressources concessionnelles auprès des partenaires et des fonds auxquels elle est accréditée au profit des états.

JMB

Quelles spécificités de la décarbonation des activités en Afrique ?

Une synthèse de Pierre-Samuel Guedj, Président d'Affectio Mutandi

Quel est le cycle de décarbonation des activités industrielles ? Quelles sont les spécificités de la décarbonation des activités économiques en Afrique ? Une synthèse de Pierre-Samuel Guedj, Président d'Affectio Mutandi & de la commission RSE&ODD du CIAN.

Le cycle de décarbonation des activités industrielles se réfère à l'ensemble des étapes et stratégies mises en place pour réduire les émissions de carbone liées aux processus industriels. Ce cycle vise à atteindre la neutralité carbone ou à minimiser les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la production et l'exploitation des activités industrielles. Voici les principales étapes de ce cycle :

1. Évaluation des émissions de carbone

La première étape consiste à évaluer l'empreinte carbone de l'entreprise ou de l'activité industrielle. Il s'agit de mesurer les émissions de gaz à effet de serre (CO₂, CH₄, N₂O, etc.) générées par les différentes étapes de la chaîne de production :

- Scope 1 : Les émissions directes (liées à la combustion d'énergie fossile dans les installations industrielles).
- Scope 2 : Les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité ou d'énergie achetée.
- Scope 3 : Les émissions indirectes liées à l'ensemble de la chaîne de valeur (extraction des matières premières, transport, utilisation des produits, etc.).

2. Optimisation des procédés et de l'efficacité énergétique

Une fois les émissions identifiées, la seconde étape est de réduire la consommation d'énergie à chaque étape du processus industriel :

- Modernisation des équipements : remplacer les machines obsolètes par des technologies plus efficaces énergétiquement.
- Automatisation et digitalisation : optimiser les processus grâce à l'intelligence artificielle, l'Internet des objets (IoT) ou des systèmes de gestion de l'énergie.
- Récupération de chaleur : récupérer et réutiliser la chaleur excédentaire des processus industriels.
- Maintenance préventive : réduire les pertes énergétiques liées à l'usure des équipements.

3. Transition vers des énergies bas-carbone

L'une des étapes centrales du cycle est le passage à des sources d'énergie renouvelable ou à faible émission de carbone :

- Énergies renouvelables : Utilisation de l'énergie solaire, éolienne, hydroélectrique ou biomasse pour alimenter les installations.
- Hydrogène vert : Remplacement des carburants fossiles par de l'hydrogène produit à partir d'énergies renouvelables, particulièrement pour les industries lourdes.
- Électrification : Substituer les énergies fossiles par une électricité d'origine renouvelable dans les processus de production (ex. électrification des fours ou des processus de chauffage).

4. Utilisation de matériaux décarbonés et recyclés

L'intégration de matériaux plus durables ou recyclés permet de réduire l'empreinte carbone dès la phase de production :

- Écoconception : Concevoir des produits plus légers, recyclables ou moins gourmands en énergie.
- Économie circulaire : Réutiliser des matériaux et favoriser le recyclage pour limiter la demande en matières premières vierges.
- Substitution des matières premières : Remplacer les matériaux à forte empreinte carbone (comme l'acier ou le béton) par des alternatives plus respectueuses de l'environnement.

5. Captage et stockage du carbone (CCS)

Lorsque les réductions d'émissions sont difficiles à atteindre, une solution est de recourir au captage et stockage du CO₂ (technologie CCS) :

- Captage : Capturer le CO₂ à la sortie des cheminées industrielles avant qu'il ne soit relâché dans l'atmosphère.
- Stockage : Stocker ce CO₂ dans des formations géologiques profondes ou l'utiliser pour des applications industrielles (ex. pour améliorer la récupération du pétrole ou fabriquer des produits à base de CO₂).
- Utilisation : Valoriser le CO₂ capturé en le transformant en produits chimiques, carburants ou matériaux de construction.

6. Neutralisation résiduelle des émissions

Une fois que toutes les réductions possibles ont été faites, l'entreprise doit compenser les émissions résiduelles par des mécanismes de compensation



Pierre-Samuel Guedj

carbone :

- Achat de crédits carbone : Investir dans des projets de réduction d'émissions (plantation d'arbres, restauration d'écosystèmes, projets d'énergie renouvelable, etc.) dans d'autres secteurs ou régions.
- Solutions naturelles de compensation : Favoriser des pratiques qui séquestrent naturellement le carbone (reboisement, agroforesterie, protection des sols, etc.).

7. Suivi, ajustement et reporting

La décarbonation étant un processus continu, il est crucial de suivre l'évolution des émissions et de réajuster les actions en fonction des résultats obtenus :

- Mise en place d'indicateurs de performance : Suivre les progrès en matière de réduction d'émissions via des KPIs (Key Performance Indicators) dédiés.
- Rapport de durabilité : Publier régulièrement les résultats et les stratégies de décarbonation pour assurer la transparence.
- Certification et conformité : Se conformer aux standards et certifications environnementales (ISO 14001, Science-Based Targets, etc.).

8. Innovation et recherche

Enfin, l'industrie doit continuer à investir dans la recherche et l'innovation pour développer de nouvelles technologies de décarbonation et améliorer l'efficacité des processus :

- Partenariats technologiques : Collaborer avec des startups, des centres de recherche ou d'autres entreprises pour co-développer des solutions innovantes.
 - Expérimentation : Tester des nouvelles approches comme les procédés de fabrication à base de carbone négatif ou la bioéconomie industrielle.
- Résultat attendu : la neutralité carbone.
Le but ultime du cycle de décar-

bonation est d'atteindre la neutralité carbone, où les émissions de GES sont réduites au maximum et les émissions résiduelles compensées, permettant ainsi à l'industrie de ne plus contribuer au réchauffement climatique.

En résumé, le cycle de décarbonation des activités industrielles est un processus intégré et itératif, qui demande à la fois des changements technologiques, des innovations en termes de procédés et de matériaux, ainsi qu'une gestion rigoureuse des émissions tout au long de la chaîne de valeur.

Quelles sont les spécificités de la décarbonation des activités économiques en Afrique ?

La décarbonation des activités économiques en Afrique présente des spécificités uniques, en raison des caractéristiques socio-économiques, environnementales et énergétiques propres au continent. Voici quelques aspects distinctifs à prendre en compte :

1. Dépendance aux énergies fossiles et défis énergétiques

• Accès limité à l'électricité : Environ 600 millions de personnes en Afrique subsaharienne n'ont pas accès à l'électricité. Les systèmes énergétiques sont souvent dépendants de sources fossiles comme le charbon et le pétrole, mais aussi de la biomasse traditionnelle (bois, charbon de bois) qui, bien que renouvelable, est mal exploitée et contribue à la déforestation et aux émissions de GES.

• Mix énergétique fossile : De nombreux pays africains, en particulier ceux riches en ressources pétrolières (Nigeria, Angola, Algérie, etc.), dépendent des combustibles fossiles pour leurs revenus économiques et pour leur production d'énergie. La décarbonation implique donc une transition complexe qui pourrait affecter les budgets nationaux et l'emploi.

2. Importance des énergies renouvelables

• Potentiel énorme en énergies renouvelables : L'Afrique possède l'un des plus grands potentiels mondiaux en termes d'énergies renouvelables, notamment solaire, éolienne, hydroélectrique et géothermique. Le soleil y est abondant et pourrait largement répondre aux besoins énergétiques croissants, tandis que certaines régions (comme la Corne de l'Afrique) sont éga-

lement adaptées à l'éolien. Le Kenya, par exemple, tire une part importante de son électricité de l'énergie géothermique.

• Projets solaires décentralisés : De nombreuses initiatives visent à promouvoir des solutions décentralisées comme les mini-réseaux et les systèmes solaires domestiques, qui permettent d'apporter de l'énergie propre dans les zones rurales éloignées.

3. Secteurs d'émissions clés
• Agriculture et déforestation : Le secteur agricole est l'un des plus gros contributeurs aux émissions de GES en Afrique, en raison des pratiques non durables, de la déforestation pour l'agriculture, et de l'élevage. La décarbonation dans ce domaine passe par l'adoption de pratiques agricoles plus résilientes au climat (agroforesterie, agriculture de conservation) et par des politiques de reforestation.

• Industrie extractive : De nombreux pays africains sont fortement dépendants des industries minières et extractives (pétrole, gaz, minerais). La décarbonation de ces secteurs est difficile, car ils sont énergivores et émetteurs de CO₂. Cependant, certains acteurs investissent dans des solutions pour réduire leur empreinte carbone, comme l'utilisation de l'hydrogène pour les mines ou l'électrification des machines.

4. Financement et technologies vertes

• Manque d'accès au financement : Le financement reste un obstacle majeur pour la transition énergétique et la décarbonation en Afrique. Les infrastructures sont coûteuses et de nombreux pays manquent des fonds nécessaires pour mettre en place des projets à grande échelle dans les énergies renouvelables ou dans l'adoption de technologies vertes. Les investissements étrangers et les financements climatiques internationaux (Fonds vert pour le climat, etc.) sont donc essentiels.

• Technologie et innovation : La transition vers des technologies propres nécessite des capacités techniques, qui ne sont pas encore suffisamment développées dans de nombreuses régions du continent. Les partenariats avec des entreprises internationales, le transfert de technologies, et le renforcement des compétences locales sont des leviers importants pour la décarbonation.

BOA-Togo et la SFI annoncent une formation gratuite en gestion financière et accès au financement pour les TPE/PME

Bank Of Africa-Togo (BOA-Togo) et la Société financière internationale (IFI), filiale du Groupe de la Banque mondiale axée sur le développement du secteur privé dans les pays émergents, lancent une formation en gestion financière à destination des Très Petites Entreprises (TPE) et des Petites et Moyennes Entreprises (PME). Cette for-

mation gratuite, en ligne, se tiendra du 19 novembre au 17 décembre 2024 et aura lieu tous les mardis et mercredis de 15h à 17h. Elle est ouverte à tous les entrepreneurs désireux d'améliorer la rentabilité de leur entreprise.

Le but de cette formation est de permettre aux participants de renforcer leur capacité à gérer efficacement leurs flux de trésorerie,

de mieux comprendre leurs états financiers et de prendre des décisions éclairées pour assurer la pérennité de leurs activités.

Les inscriptions sont déjà ouvertes. BOA-Togo à travers ses réseaux sociaux avertit déjà : les places sont limitées.

Credo Essessi

SPORT

FÉDÉRATION TOGOLAISE DE GOLF

Sylvestre Hoffer passe le flambeau de la présidence



La Fédération Togolaise de Golf (FTGolf) a élu un nouveau bureau le samedi 2 novembre, présidé par Charles Agbavon, qui était le secrétaire général dans le bureau précédent. Lors d'une assemblée générale électorale tenue dans les locaux du Golf Club de Lomé, le bureau de Sylvestre Hoffer a passé le flambeau, après deux années de mandat.

M. Hoffer, qui a pris la tête de la FTGolf dès sa création le 4 juin 2022, explique comment il a ouvert un avenir prometteur pour le golf au Togo, malgré les difficultés.

« Je suis fier que nous ayons atteint nos objectifs, a déclaré M. Hoffer. Nous avons créé cette fédération en 2022 alors que le Golf Club de Lomé frôlait la menace de fermeture. Il était essentiel de redoubler d'efforts pour garantir sa survie, tout en encourageant l'émergence de nouveaux clubs. Nous avons également participé à des compétitions internationales. Bien que le temps ait été limité, nous avons donné le meilleur de nous-mêmes pour établir un avenir radieux pour ce sport ». Créé il y a 58 ans, le Golf Club de

Lomé, situé à Agoé, unique parcours du Togo, un 9 trous, fait face à un conflit entre les propriétaires de parcelles et son exploitant. Malgré la présence historique de ce sport dans le pays, représenté uniquement par le club « Golf Club de Lomé » pendant près de cinq décennies, plusieurs autres clubs ont émergé au cours des trois dernières années. Cette dynamique a permis la création, en 2022, de la première fédération nationale de golf au Togo.

Le président sortant, qui a choisi de ne pas briguer un nouveau mandat, exprime désormais le souhait de voir ce sport passionnant connaître un essor encore plus important au Togo.

« Nous avons le devoir d'être optimistes, de nous aligner sur les tendances et d'investir pour que ce sport atteigne le même niveau de développement que les autres », a déclaré Sylvestre Hoffer.

Des actions à souligner La FTGolf a participé à plusieurs activités sportives et rencontres internationales sous la présidence de Hoffer. Elle a notamment pris part au forum des sports africains organisé à

Lomé. Cette participation a donné lieu à des démonstrations de golf, à la découverte de ce sport et à l'intérêt des amateurs. La fédération a également pris part à la première édition du Festival des loisirs des pays ouest-africains qui a eu lieu en septembre 2022 à Lomé. En mars 2024, le bureau de la fédération a aidé le Golf Club du Togo et son partenaire AOM à organiser un grand tournoi de golf au Togo.

Durant ces deux dernières années, la fédération a contribué à l'organisation des activités des clubs affiliés tels que le Novissi Golf Club pour le tournoi de sélection et le championnat à l'île Maurice, le Ladies Golf Club de Kara pour les initiations et la mise en place d'un practice, l'IBSS Group pour des compétitions, le Baguida Golf Club pour les portes ouvertes et les initiations, le ROOTS Golf Club pour le match-play et le développement d'un practice (terrain d'entraînement) à Afagan-Anfoin, et le Lys Girl Golf Club pour la formation des jeunes et les compétitions.

Armand K

BANK OF AFRICA BMCE GROUP

IFC International Finance Corporation WORLD BANK GROUP
Creating Markets, Creating Opportunities

FORMATION IFC EN GESTION FINANCIERE ET ACCES AU FINANCEMENT POUR LES TPE/PME

Du 19 Novembre au 17 Décembre
Chaque Mardi et Mercredi

De 15h à 17h

SCANNEZ ET INSCRIVEZ-VOUS

Une fois votre inscription terminée, vous recevrez le lien Zoom pour suivre la formation

Les places sont limitées et très recherchées. Veuillez vous inscrire dès aujourd'hui pour garantir votre participation

Roland Kyedrebeogo
Formateur IFC

Contactez - nous : +228 93 63 88 26 / www.boatogo.com

Soutenir les PME et le secteur informel : une priorité pour BOA-Togo

BOA-Togo s'emploie à aider les petites et moyennes entreprises (PME), les petites industries et les acteurs du secteur informel dans leur accès au financement. La banque propose des solutions adaptées et scelle des partenariats pour soutenir l'entrepreneuriat local, notamment dans l'agriculture et le secteur informel féminin.

Cette année, plusieurs partenariats stratégiques ont été concrétisés. En mai 2024, BOA-Togo a signé un accord avec la Fédération des Femmes Entrepreneures et Femmes d'Affaires du Togo (FEFA-Togo) pour un financement de milliard de francs CFA sur une période de 12 mois, afin de soutenir les initiatives des femmes entrepreneurs.

En juin, un partenariat a été établi avec le gouvernement togolais, par l'intermédiaire du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural. Ce programme vise à fournir aux agriculteurs togolais des crédits avantageux pour l'acquisition de machines agricoles modernes, contribuant ainsi à l'amélioration des chaînes de valeur agricoles.

Depuis mai 2023, la banque collabore avec Bonkougou Distribution (BKG-Distribution), un fournisseur d'équipements industriels, pour fournir aux agriculteurs des outils modernes de pointe. En décembre, BOA Togo et Neemba se sont associées pour offrir davantage de solutions de financement grâce à BOA Leasing, permettant ainsi aux entreprises d'accéder plus facilement à des équipements de qualité.

La banque a également conclu en 2023 une entente avec l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Togo (AFCE) pour financer les projets de PME dirigés par des femmes, renforçant ainsi l'autonomie économique féminine. Dans le même temps, elle a mis en place un partenariat avec LIM Impact pour soutenir le financement des projets de femmes du secteur informel, LIM Impact étant l'incubateur de ces projets.

Grâce à ces multiples partenariats, BOA-Togo confirme son engagement en faveur du développement économique inclusif au Togo et du renforcement des activités des entrepreneurs du pays.

IMAGINE DEMAIN

Bimensuel togolais d'information générale

Récupéré N°0574/26/07/18/HAAC du 26 juillet 2018



Directeur Général
Tété B. MENSAH-BOBOE
Boboejoseph@gmail.com
Tél : (+228) 79483748 / 93231786

Média-consultant
Jean-François Pollet

Directeur de publication
ANIKA Koffi Amen
Tél : +228 91024439

Comité de rédaction
Joseph Mensah-Boboe
Anika Koffi Amen (Amen le Saint)
ESSESSI Émile Credo
Armand K

Mise en page
A. Maxime (+228 91 08 91 02)

Imprimerie
Light Print, Qt Forever
1000 exemplaires

Service commercial
+228 70353590 / 93231786 /
79483748

Distribution
Damali Kossi

Contact
Avépozo Ibomonou
Tél : (+228) 70353590 / 93231786



AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES (COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS, EXPORTATEURS)

N° 015/2024/OTR/CG/CDDI

Dans le cadre de la facilitation des formalités d'immatriculation des véhicules, le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des opérateurs économiques qu'il sera mis en production à compter du **04 novembre 2024**, la **procédure dématérialisée de traitement des demandes d'immatriculation dans SYDONIA World**.

Par conséquent, les opérateurs économiques sont dorénavant tenus de soumettre leurs demandes d'immatriculation des véhicules uniquement via SYDONIA World.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour le respect scrupuleux du présent avis.

Fait à Lomé le 29 octobre 2024

Philippe Kokou B. TCHODIE

Le Commissaire Général p.i

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

N° 035/2024/OTR/CG/DCSU

Depuis quelques jours, circulent sur les réseaux sociaux des informations selon lesquelles ORABANK TOGO opérerait des retenues sur les comptes de certains de ses clients au profit de l'Office Togolais des Recettes (OTR).

Le Commissaire Général de l'OTR rappelle qu'à ce jour *aucune nouvelle disposition fiscale n'a été prise par le législateur exigeant des établissements financiers, de nouveaux prélèvements pour le compte de l'administration fiscale*.

Le Commissaire Général rappelle par ailleurs, que selon le principe de la légalité de l'impôt, seule la loi fixe les impôts, droits et taxes en vigueur au Togo, ainsi que leurs modalités de recouvrement.

Ainsi, conformément aux dispositions du Code Général des Impôts de 1983, reprises dans le nouveau Code en vigueur depuis 2019 en ses articles 390-17 et 590, *les conventions de crédits non assorties de garanties sont enregistrées aux droits fixes de cinq mille (5000) FCFA et aux droits de timbres de mille cinq cent (1500) FCFA par feuille*. Ces droits d'enregistrement et de timbres font partie intégrante des frais de dossier et sont perçus au moment de la mise en place du crédit.

En conséquence, le Commissaire Général invite les établissements financiers au respect scrupuleux des dispositions légales, en matière fiscale, en vigueur.

Fait à Lomé le 11 novembre 2024

Philippe Kokou B. TCHODIE

Le Commissaire Général p.i

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

N° 031/2024/OTR/CG/CI/DCCF

PAIEMENT DES DROITS LIQUIDES A LA DIRECTION DU CADASTRE ET DE LA CONSERVATION FONCIERE

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) rappelle à l'attention du public et des usagers de la Direction du Cadastre et de la Conservation Foncière (DCCF), qu'aux termes de l'article 97 du Livre de Procédures Fiscales, le paiement des droits liquidés suite à la présentation des réquisitions notamment de première immatriculation, de mutation partielle et totale, d'inscription hypothécaire, à la conservation foncière sont « *payables au comptant* ».

A cet effet, il est porté à l'attention des requérants, notamment les cabinets de notaires, dont les réquisitions liquidées sont restées impayées de régulariser leur situation au plus tard le **31 décembre 2024**. Passé ce délai, l'administration fiscale se réserve le droit d'engager toute mesure prescrite en vue du recouvrement de la créance de l'Etat.

Le Commissaire Général remercie tous les usagers pour leur bonne compréhension.

Fait à Lomé, le 28 octobre 2024

Le Commissaire Général p. i.

Philippe Kokou B. TCHODIE

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

N° 032/2024/OTR/CG/CI/DCCF

PAIEMENT DE LA TAXE SUR LA PLUS-VALUE DE CESSIONS A TITRE ONEREUX DE BIEN IMMEUBLES

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) rappelle à l'attention du public et des usagers de la Direction du Cadastre et de la Conservation Foncière (DCCF), que conformément aux dispositions de l'article 48 alinéa 2 du Livre de Procédures Fiscales, le paiement de la taxe sur la plus-value de cessions à titre onéreux de biens immeubles a lieu « *dans le mois qui suit celui au cours duquel les sommes taxables ont été payées* ».

A cet effet, il est porté à l'attention de tous les contribuables, notamment les cabinets de notaires et les cessionnaires, qui restent devoir cette taxe de régulariser leur situation au plus tard le **31 décembre 2024**. Passé ce délai, les contrevenants s'exposent aux sanctions prévues par le Livre de Procédures Fiscales notamment en son article 115 et l'administration fiscale se réserve le droit d'engager toute mesure prescrite en vue du recouvrement de la créance de l'Etat.

Le Commissaire Général remercie tous les usagers pour leur bonne compréhension.

Fait à Lomé, le 28 octobre 2024

Le Commissaire Général p. i.

Philippe Kokou B. TCHODIE

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

L'impact des médias traditionnels vs numériques dans la diffusion des messages politiques

Par **Cyrille DJAMI** (cyrilledjami@gmail.com), consultant en communication stratégique et d'influence



Cyrille Djami est un spécialiste en Communication Stratégique et d'Influence, avec une vaste expérience dans le conseil aux organisations et aux personnalités publiques. Depuis de nombreuses années, il se consacre à la création et à la gestion de l'image de marque, de la réputation et de la notoriété de ses clients, avec un accent particulier sur le continent africain.

M. Djami est également un mentor qui consacre régulièrement son temps à l'encadrement des étudiants en communication en Afrique. En tant qu'intervenant fréquent dans les médias, il partage souvent son expertise sur des sujets relatifs à la Communication et aux médias.

Dans le paysage complexe des campagnes politiques modernes, la bataille pour capter l'attention et influencer les électeurs se joue sur deux fronts majeurs : les médias traditionnels et les médias numériques. La télévision, la radio et les journaux traditionnels se disputent l'audience avec les réseaux sociaux et les sites web, chacun offrant des avantages uniques et des défis particuliers pour les candidats cherchant à diffuser leurs messages politiques. Dans cet article, nous plongeons dans ce débat captivant pour comparer l'efficacité relative de ces médias dans la transmission des messages politiques.

Les médias traditionnels : portée et crédibilité

Les médias traditionnels, tels que la télévision, la radio et les journaux, ont longtemps été des piliers de la communication politique. Leur portée massive, touchant des millions de personnes à travers les émissions nationales ou locales, offre une plateforme inégalée pour les candidats. La télévision, en particulier, reste un outil puissant pour présenter des discours, des débats et des publicités politiques. De plus, ces médias jouissent souvent d'une crédibilité accrue, les auditeurs et

les téléspectateurs percevant souvent les informations diffusées comme fiables et dignes de confiance.

Cependant, cette portée et cette crédibilité ne viennent pas sans inconvénients. Les coûts élevés associés à la publicité télévisée limitent souvent l'accès des candidats avec des budgets restreints. De plus, la fragmentation croissante de l'audience télévisuelle et l'érosion des audiences des journaux et de la radio au profit des médias numériques posent des défis aux stratégies politiques traditionnelles.

Les médias numériques : engagement et ciblage

En contraste, les médias numériques ont émergé depuis quelques petites années, comme une force majeure dans la communication politique en Afrique. Les réseaux sociaux, avec leur capacité à créer des interactions directes et personnalisées avec les électeurs, offrent un niveau d'engagement sans précédent. En effet, les candidats peuvent cibler spécifiquement des groupes démographiques ou géographiques précis, maximisant ainsi l'efficacité de leurs messages.

La viralité est un autre atout des médias numériques. Un simple post ou tweet peut de-

venir viral en quelques heures, atteignant des millions de personnes à travers le monde. Cela peut être un outil puissant pour les campagnes politiques, permettant une amplification rapide des messages et des idées. Par exemple, la campagne présidentielle de 2008 aux États-Unis, menée par Barack Obama, a largement utilisé les réseaux sociaux pour mobiliser les jeunes électeurs et encourager la participation. Idem pour Bassirou Diomaye Faye, candidat du principal parti d'opposition sénégalais qui a remporté l'élection présidentielle dès le premier tour, dimanche 24 mars 2024.

Cependant, cette amplification peut aussi être un risque, car les informations inexactes ou trompeuses peuvent se propager rapidement sans contrôle adéquat. Les défis éthiques liés à la désinformation en ligne deviennent donc des préoccupations majeures pour les stratégies politiques.

Comparaison des résultats et tendances émergentes

En termes d'impact et d'influence, les médias numériques semblent souvent surpasser leurs homologues traditionnels, surtout parmi les jeunes électeurs et les populations urbaines. Les campagnes politiques réussies récemment,

telles que celles de Donald Trump en 2016 aux États-Unis, d'Emmanuel Macron en 2017 en France ou encore de William Ruto en 2022 au Kenya, ont largement exploité les médias numériques pour mobiliser les électeurs.

Pourtant, les tendances émergentes montrent que les stratégies les plus efficaces combinent souvent les deux approches. Les campagnes intelligentes utilisent la télévision pour atteindre les électeurs plus âgés et les médias numériques pour cibler les jeunes. La personnalisation des messages politiques en fonction des plateformes et des publics est devenue essentielle pour maximiser l'impact.

Le futur de la communication politique

En guise de conclusion, fort est de constater que le débat entre médias traditionnels et numériques dans la diffusion des messages politiques est loin d'être résolu. Chaque plateforme offre des avantages uniques et des défis spécifiques, et les campagnes politiques modernes doivent naviguer habilement entre ces deux mondes. L'avenir de la communication politique réside probablement dans une combinaison stratégique des deux, exploitant la portée et

la crédibilité des médias traditionnels tout en capitalisant sur l'engagement et la viralité des médias numériques. À mesure que la technologie évolue et que les comportements médiatiques changent, les candidats politiques devront continuer à s'adapter pour rester pertinents et efficaces dans leur communication avec les électeurs.

Quelles spécificités de la décarbonation des activités en Afrique ? (Suite de la page 4)

5. Vulnérabilité climatique et adaptation

• Impact disproportionné du changement climatique : Bien que l'Afrique contribue peu aux émissions mondiales de CO₂ (moins de 4 % des émissions mondiales), elle est l'une des régions les plus vulnérables aux impacts du changement climatique (sécheresses, inondations, stress hydrique, insécurité alimentaire). La décarbonation doit donc être intégrée à des stratégies d'adaptation pour rendre les systèmes économiques et agricoles plus résilients au changement climatique.

• Focus sur l'adaptation : Pour beaucoup de pays africains, l'adaptation aux impacts climatiques actuels est aussi prioritaire que la décarbonation. Cela comprend des initiatives telles que la gestion durable de l'eau, la diversification des cultures pour

l'agriculture résiliente au climat, et l'amélioration des infrastructures contre les catastrophes naturelles.

6. Urbanisation rapide et opportunités de transition

• Urbanisation accélérée : L'Afrique connaît un taux d'urbanisation très rapide, avec de nouvelles villes et infrastructures en cours de développement. Cela offre une opportunité unique de concevoir des villes basses en carbone, en intégrant des solutions de transport public écologiques, des bâtiments écoénergétiques, et des réseaux d'énergie renouvelable dès le départ. Cependant, sans une planification adéquate, cette urbanisation peut entraîner une augmentation des émissions.

• Mobilité et transport : Le secteur des transports, particulièrement dans les grandes villes, est l'une des sources d'émissions les

plus croissantes sur le continent. La promotion des transports en commun électrifiés, des véhicules électriques, et la réduction de la congestion urbaine représentent des défis majeurs pour la décarbonation.

7. Inclusion sociale et développement durable

• Développement économique et justice climatique : La décarbonation en Afrique doit être alignée sur les objectifs de développement socio-économique. De nombreux pays font face à des défis de pauvreté, de chômage et d'inégalités. La transition vers une économie verte doit être inclusive et fournir des opportunités d'emploi (ex. dans les énergies renouvelables) tout en garantissant que les communautés les plus vulnérables ne soient pas laissées pour compte.

• Économie circulaire : L'adoption de modèles d'économie cir-

culaire (recyclage, réutilisation des matériaux, gestion des déchets) représente une opportunité pour réduire les émissions et renforcer la durabilité dans des secteurs comme la gestion des déchets, la construction ou l'industrie manufacturière.

8. Politiques et gouvernance

• Politiques climatiques émergentes : Plusieurs pays africains adoptent des politiques climatiques ambitieuses, mais leur mise en œuvre reste souvent freinée par des contraintes économiques et institutionnelles. Des stratégies nationales de décarbonation sont en cours d'élaboration, mais le renforcement des institutions locales et la bonne gouvernance sont essentiels pour atteindre les objectifs climatiques.

• Partenariats internationaux : L'Afrique dépend fortement de la coopération internationale pour soutenir sa transition éner-

gétique et sa décarbonation. Des initiatives telles que l'Accord de Paris et l'engagement des pays industrialisés à soutenir financièrement les pays en développement sont cruciales pour accélérer la mise en œuvre des actions climatiques sur le continent.

En résumé :

La décarbonation des activités économiques en Afrique doit s'appuyer sur une approche à double dimension : réduction des émissions à travers la transition vers les énergies renouvelables et les technologies vertes, et adaptation aux impacts inévitables du changement climatique. Cependant, pour réussir, cette transition doit être inclusive, tenant compte des priorités de développement du continent, tout en renforçant les capacités locales et en accédant aux financements internationaux.

ROBUSTE, AUDACIEUSE & SANS LIMITE.



DISPONIBLE AU SHOWROOM

@ info@diwa.tg

+228 93 25 96 96

Diwa international

+228 22 61 27 78/ 77/ 76